

Du défrichement préalable aux terrassements, à la remise en état du site, la phase de chantier liée à la réalisation d'un projet présente des risques importants de dégradation voire de destruction des milieux naturels. Parmi ces derniers, les zones humides ou les cours d'eau, milieux récepteurs des écoulements superficiels ou de subsurface, sont particulièrement susceptibles d'être impactés, notamment par des flux de polluants produits au cours des opérations (sédiments, bétons, hydrocarbures, etc.).

Des solutions pratiques existent aujourd'hui pour anticiper et réduire ces risques.

L'objectif de ce guide technique est de partager ces « bonnes pratiques environnementales », en capitalisant les nombreux retours d'expériences désormais disponibles sur le sujet. Adressé à tous les acteurs intervenant sur un chantier (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux publics, syndicats de rivière, services instructeurs de l'État, établissements publics en charge des contrôles, etc.), il aborde successivement trois grandes thématiques :

- les modalités d'anticipation des risques des chantiers sur les milieux aquatiques (plan de respect de l'environnement, schéma d'installation environnementale et phasage du chantier, **approche multi-barrières**) ;
- les modalités de lutte contre l'érosion des sols décapés, de gestion des écoulements superficiels et de traitement des sédiments ;
- les modalités de gestion des hydrocarbures, bétons et autres sources potentielles de pollutions physico-chimiques.

Résolument opérationnel, le guide présente les critères de choix des bonnes pratiques environnementales et il décrit les dispositifs disponibles, leurs champs d'application potentiels, les spécifications techniques et les méthodes de dimensionnement associées. Il précise enfin leurs modalités d'entretien ou points de vigilance spécifiques, leurs avantages et leurs limites.

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTA

